

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4423

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Givors - Grigny

objet : Diagnostic des carrefours à feux des communes de Givors et Grigny - Demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Buronfosse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Palleja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Decriaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4423**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Givors - Grigny

objet : **Diagnostic des carrefours à feux des communes de Givors et Grigny - Demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

A la suite de l'adhésion des communes de Givors et Grigny à la Communauté urbaine, le service circulation de la direction de la voirie assure les missions de maintenance curative, préventive, d'entretien et de contrôle réglementaires obligatoires.

Un diagnostic des 21 installations existantes à Givors et Grigny a été réalisé et a permis de vérifier la conformité des carrefours vis-à-vis de la réglementation électrique, de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre I, 6° partie) et par rapport aux règles et méthodes employées par la direction de la voirie sur l'ensemble du parc de carrefours communautaires.

Ces vérifications ont fait apparaître les éléments suivants :

- contrôleurs de feux vétustes, parfois non conformes (car ne vérifiant pas l'absence de rouge principal ou n'assurant pas correctement la gestion de la matrice de sécurité, etc.),
- câblage des armoires électriques pouvant présenter des risques électriques importants (pièces nues sous tension, câblage désordonné, etc.),
- implantation des signaux non conforme vis-à-vis de la réglementation (signaux situés en aval des conflits qu'ils gèrent ou peu visibles),
- appareillages vieux, disparates, avec des sources lumineuses peu efficaces (néon), en particulier pour l'effet fantôme,
- gestion partielle des cheminements pour piétons : absence d'abaissement des trottoirs, de bande podotactile et de traversées piétonnes.

L'objectif de l'opération est de :

- mettre en conformité les installations vis-à-vis de la réglementation électrique et de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
- reprendre partiellement les aménagements de voirie des installations, reprendre le marquage et l'accessibilité pour les PMR.

Cette opération représente un investissement estimé à 2 198 500 € TTC. La conception du projet sera réalisée sur l'année 2007.

Les frais d'études et la réalisation des dossiers de faisabilité de chaque installation sont estimés à 198 500 € TTC.

Circuit décisionnel : ce dossier a reçu l'avis favorable du pôle politique des déplacements le 11 décembre 2006 et du Bureau le 17 septembre 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

Approuve :

a) - l'individualisation partielle de l'autorisation de programme déplacements urbains, opération : diagnostic des carrefours à feux des communes de Givors et Grigny pour un montant de 198 500 € TTC,

b) - les dépenses seront réalisées en 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,